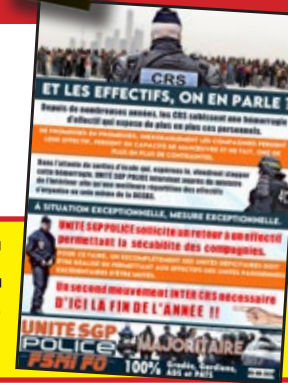


COMPAGNIES RÉPUBLICAINES DE SÉCURITÉ



OÙ SONT LES RENFORTS

- La baisse des effectifs dans les compagnies républicaines de sécurité est malheureusement toujours un sujet d'actualité !
- Même, si les premiers renforts issus directement des sorties d'école démontre un signe positif, il faut maintenant accentuer cet effort !



POUR UNITÉ SGP POLICE, IL EST PRIMORDIAL QUE TOUTES LES COMPAGNIES REPASSENT À 4 SECTIONS !

UNITÉ SGP POLICE, force de proposition, demande qu'un redéploiement intra-CRS soit opéré, sans délai !

Deux axes doivent être ainsi privilégiés :

- 1 ● Examen du vivier des demandes de mutations intra CRS en attente, suivi de propositions d'affectations sur les compagnies déficitaires.
- 2 ● Mise en place d'un mouvement spécifique, au moyen de l'article 25, permettant aux effectifs « excédentaires » des compagnies parisiennes d'être affectés en province conformément à l'objectif supra du retour aux 4 sections nécessaires



UNITÉ SGP POLICE saisit le DGPN, Monsieur Frédéric VEAUX.

UNITÉ SGP POLICE MAJORITAIRE
FSMI FO 100% Gradés, Gardiens, ADS et PATS
www.unitesgppolice.com
10-11-2020

Bagnolet, le 10 Novembre 2020

Référence : YL/DGPN/n°153

Monsieur Frédéric VEAUX

Directeur Général de la Police Nationale
Ministère de l'intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08

Monsieur le Directeur Général,

Pour faire suite à notre entretien de ce jour, je tiens ici à vous réaffirmer notre revendication en matière de mise à niveau des Compagnies Républicaines de Sécurité.

Comme vous le savez, l'optimisation de l'emploi de nos forces mobiles, notamment en matière de sécabilité, passe obligatoirement par le respect de la formation et du droit essentiel aux repos des personnels. Pour ce faire, un effort immédiat doit être consenti afin de permettre un retour à 4 sections de toutes les compagnies.

Si les dernières sorties d'écoles ont amorcé une première tendance appréciée, force est de constater que cela n'est pas suffisant.

Pour UNITE SGP POLICE-FSMI FO, un redéploiement intra-CRS doit être opéré, sans délai, si notre institution veut pouvoir répondre à la charge missionnelle qui ne cesse de croître, eu égard aux différentes conjonctures sociales, sanitaires et aux menaces terroristes de plus en plus pesantes.

Pour mon organisation, majoritaire au sein du Ministère de l'Intérieur, ce renfort doit être articulé sur deux axes :

- 1) Examen du vivier des demandes de mutations intra CRS en attente, suivi de propositions d'affectations sur les compagnies déficitaires.
- 2) Mise en place d'un mouvement spécifique, au moyen de l'article 25, permettant aux effectifs « excédentaires » des compagnies parisiennes d'être affectés en province conformément à l'objectif supra du retour aux 4 sections nécessaires

Je reste à votre entière disposition pour aborder plus en détails ce dossier particulièrement important.

Persuadé que vous comprendrez le bien fondé de ma démarche et en, l'attente d'une réponse de votre part,

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général

Yves LEFEBVRE